



Objet : Information des frais pour les journées pédagogiques

9 octobre 2015

Chers parents,

Ce message concerne les frais du service de garde pour les journées pédagogiques. Pour chaque journée pédagogique, vous recevrez une feuille d'inscription. Sur la fiche d'inscription, vous devez regarder la partie inférieure droite du coupon-réponse (voir exemple plus bas) pour connaître les frais liés aux différentes options proposées.

L'option «participera à l'activité» n'inclut pas les frais de garde de 9,00\$. Le montant total pour une activité sera donc 9,00\$ et en plus le montant de l'activité qui varie d'une sortie à l'autre.

L'option «sera présent au service de garde» inclut les frais habituels pour la surveillance et les enfants demeurent à l'école.

Enfin, nous vous demandons de ne pas envoyer d'argent avec le coupon-réponse. Les frais seront facturés à l'état de compte mensuel. Il est important de cocher un seul choix et de signer le coupon-réponse.

Exemple :

Inscrire le nom de votre enfant

(en lettres moulées s.v.p.)

Veillez cocher la ou les cases

Sera présent au service de garde **9,00\$**

Participera à l'activité (frais supplémentaire) OUI **12,50\$**

(Le montant n'inclut pas les frais de garde à 9,00\$)

NON **0,00\$**

Sera absent **0,00\$**

Nous demeurons disponibles pour répondre à vos questions. Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sentiments les meilleurs.

La direction